

que sous l'ancien tarif ; et à chaque degré, entre 13 et 9, bon sucre de table, il coûte $\frac{1}{4}$ c. de moins par livre, par le fait que les 25 c. ne s'étendent pas aux frais.

UNE VOIX : Ce n'est pas le sucre raffiné.

SIR SAMUEL L. TILLEY : Non, certainement ; mais l'honorable monsieur nous a dit que le tarif était désavantageux au pauvre. Du moment que nous pouvons établir que le sucre du riche, aussi bien que celui du pauvre, est admis à $\frac{1}{2}$ centin de moins par livre qu'autrefois, et le sucre entre les numéros 13 et 9 à $\frac{1}{4}$ centin de moins qu'avant l'établissement du tarif actuel, le cri relatif aux inconvénients qui découlent pour le pauvre du changement de droit sur le sucre est absurde.

Il s'agit ici de beaucoup plus que de l'emploi d'un grand nombre d'hommes à Montréal, Halifax, Moncton, Hamilton et autres villes—il s'agit du commerce direct entre le Saint-Laurent, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et les Indes Occidentales. Avec ce commerce, un navire qui quitte un de nos ports avec une cargaison de bois ou de poisson pour les Indes Occidentales, peut trouver une cargaison de retour en sucre pour Halifax, Saint-Jean ou Montréal. L'expéditeur qui envoie une cargaison d'effets canadiens, peut, de cette façon, obtenir de meilleures conditions pour le transport, les profits des propriétaires de navires augmentent, en même temps que ceux de l'expéditeur par suite de la diminution des prix du fret.

Le député de Middlesex-Ouest (M. Ross) a dit que la différence, sous le rapport de la quantité, entre le sucre importé d'Angleterre et le sucre importé au Canada des Indes Occidentales, sous le nouveau tarif, était seulement de 4,700 tonnes par année. Il verra que cette différence se monte à 26,000 tonnes. Les navires canadiens qui vont aux Indes Occidentales peuvent demander des prix élevés pour le transport lorsqu'ils ont ces chargements de retour, et ils peuvent obtenir des prix plus élevés et faire de meilleurs profits lorsqu'il y a compétition parmi les marchands. Il est vrai que les navires étrangers viennent de Cuba avec des cargaisons pour Montréal ; mais cela a ses avantages, puisqu'ils prennent ici des chargements de nos grains, et contribuent

ainsi à étendre le commerce du Canada avec les autres pays.

Ces navires, apportant le sucre et le charbon requis pour le raffinage, se procurent des cargaisons à Montréal à des prix qui les mettent en état de faire la concurrence avec des vaisseaux de New-York, et de s'emparer ainsi de nos exportations par la voie du Saint-Laurent.

On dira peut-être : vous entravez le commerce d'exportation par votre politique nationale. Je réponds à cela :

Est-ce que le tonnage n'est pas plus fort pour cent tonnes de laine importées ici que pour les produits de cent tonnes ? Est-ce que le tonnage n'est pas plus fort pour le fer importé brut, que pour le fer manufacturé, et ainsi de suite pour les autres articles ? Que l'honorable monsieur (M. Mackenzie) conteste cela, s'il le peut.

La politique nationale encourage notre commerce maritime, et en même temps elle développe le Nord-Ouest. Nous dépensons des sommes considérables pour améliorer notre navigation intérieure et favoriser notre commerce par le Saint-Laurent. Nous avons à lutter contre la concurrence active des Américains, à qui la forte émigration qui se porte vers leur pays procure des chargements de retour pour leurs navires. Mais nous aurons dorénavant des vapeurs pour transporter les émigrants européens qui iront s'établir dans notre Nord-Ouest et remporter en retour les produits de cette région et des anciennes provinces, à prix réduits ; ce qui nous permettra de lutter contre nos voisins. De ce côté aussi, nous reconnaitrons les avantages de la politique nationale. Qu'elle fonctionne bien, que le pays se développe, et notre exportation par la voie du Saint-Laurent sera plus forte que jamais et notre commerce de transit augmentera en proportion.

Quant à l'assertion que le tarif actuel a fait monter le prix du sucre de $\frac{3}{4}$ centin de $1\frac{1}{4}$ centin par livre, les prix des mois de novembre, décembre et janvier derniers établissent que cet article s'est vendu, au contraire, un peu meilleur marché que sous l'ancien tarif. Nous ferons encore mieux si nous achetons lorsque les prix seront plus élevés et que la différence en notre faveur sera plus forte. Nous excluons l'article américain, en ajoutant à la valeur de ce sucre le montant de leur prime d'exportation.

Nos voisins peuvent surmonter cette